

Bruxelles, août 2022

LES MALADIES INFECTIEUSES A DECLARER AU PLUS VITE.

L'école, comme tous les milieux où se côtoient beaucoup de personnes, est un lieu propice à la transmission de maladies infectieuses.

La prévention des maladies transmissibles dans nos écoles est codifiée et réglementée.

Le rôle du médecin scolaire en collaboration avec son équipe est évidemment central dans la prévention et la prophylaxie des maladies transmissibles.

Le médecin scolaire donnera en toute occasion aux élèves, à leurs parents ou tuteurs, aux autorités et au personnel scolaire des conseils pratiques dans le but d'empêcher la survenue et la propagation des maladies transmissibles.

Nous demandons à tous les parents ou responsables d'élèves de lire attentivement **la liste des maladies transmissibles qu'il faut obligatoirement déclarer** au chef d'établissement. La direction se mettra directement en rapport avec nous afin de prendre les mesures adéquates pour protéger au mieux les élèves et professeurs de son établissement.

Le respect de l'anonymat sera la règle vis-à-vis de la population scolaire afin de ne pas stigmatiser les personnes mais pas vis-à-vis de la médecine scolaire qui partage le secret médical. Le service de l'Inspection d'hygiène de la Commission communautaire commune compétent pour la surveillance et le contrôle des maladies infectieuses transmissibles sera tenu informé des événements par la cellule de la médecine scolaire et réciproquement.

Urgences sanitaires à déclarer immédiatement

- Diphthérie
- Méningite à méningocoque
- Poliomyélite

Maladies infectieuses à déclarer endéans les 24h

- Coqueluche
- Rougeole
- Hépatite A

Autres maladies infectieuses à déclarer

- Tuberculose
- Impétigo
- Cytomégalovirus
- Gastro-entérite
- Gale, pédiculose (poux), teigne du cuir chevelu
- Rubéole, scarlatine, varicelle ou toute autre maladie qui présente un niveau de contagiosité important.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Dr Olivier COSTA, Dr Alexandra PROUVOST - Médecins scolaires
Audrey MARECHAL, Marie-Noëlle MATTOT, Marie VANDERSTRAETEN, Myriam WINDEY et
Marie-Pierre WODON - Infirmières PSE